

Construction navale

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est évident pour le gouvernement en place que la situation actuelle dans les chantiers maritimes est dramatique, mais nous avons toujours affaire à la même salade, à savoir, qu'on devrait former un comité pour régler le problème.

Lorsqu'on écoute nos intervenants, il faut, ou bien former un comité ou bien bâtir des bateaux. Nous avons eu la même salade tout à l'heure d'un bonhomme qui parlait, qui ridiculisait, qui culpabilisait, qui bouffonnait et qui arrivait avec une belle solution.

Monsieur le Président, je pense que si nous avons de belles solutions à amener il faut quand même tenir compte de la situation mondiale. Il y a une surcapacité, à l'heure actuelle, de la construction navale, la demande étant inférieure à l'offre et, en fait, sur le marché international, il s'offre beaucoup plus de navires que les besoins ne s'en font sentir.

Cela ne veut pas dire que pour autant on doit cesser. Mais si c'est un comité qui peut régler cela, je ne vois pas exactement comment on pourrait le faire. Il pourrait peut-être avancer des solutions.

J'écoutais mes collègues du Nouveau parti démocratique et du parti libéral nous dire que le bon gouvernement provincial libéral avait pris les choses en main. Mais qu'ils prennent les choses en main, et qu'ils bâtissent des bateaux, car eux aussi en ont des bateaux. Nous, nous avons des garde-côtes, des brise-glace, mais il y a des traversiers qui appartiennent au gouvernement. Qu'ils produisent beaucoup de traversiers, donc il y aura plus de traversiers à toutes les demi-heures entre Matane

et Rivière-du-Loup, par exemple. Ce ne sont évidemment pas des solutions pratiques, mais c'est ça.

Le gouvernement n'est pas là pour suppléer à des faiblesses du marché international. Mais s'il y a une surproduction de bateaux à l'heure actuelle, que dans d'autres pays on les produits à différents coûts, va-t-on faire une politique qui fera que les armateurs canadiens, s'il y en a, seront obligés d'acheter strictement des produits canadiens? Cela ne marche pas non plus. Va-t-on strictement bâtir des bateaux pour le plaisir de faire marcher les chantiers maritimes? Cela non plus ne marche pas.

Alors, il faut donc aller à des situations plus réalistes. Et la seule situation réaliste qui existe, c'est de mettre en place des conditions économiques qui feront que la situation se rétablira.

Monsieur le Président, dans les trois dernières années il s'est créé plus d'emplois que dans les 15 années précédentes. Les taux d'intérêt, le taux d'inflation... voilà des conditions qui permettront à des gens de survivre ou de se recycler, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'heure réservée à l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant écoulée.

Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

La Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 25.)